



Fiche d'informations de sécurité pour les dispositifs médicaux

Copyright, 2025, Solventum Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Solventum est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de Solventum, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque autre manière que ce soit dans l'intention d'en tirer un profit.

Référence FDS:	28-3754-0	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	16/10/2025	Annule et remplace la version du :	03/11/2020

Numéro de version Transport:

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit. Cette fiche d'informations de sécurité a été créée sur une base volontaire.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

RelyX™ Unicem 2 Automix Refill (56846, 56847, 56848)

Numéros d'identification de produit

70-2011-4030-1	70-2011-4031-9	70-2011-4032-7	UU-0104-3510-3	UU-0104-3511-1
UU-0104-3512-9	UU-0136-1890-3	UU-0136-1891-1	UU-0136-1892-9	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Dispositif médical; se référer au mode d'emploi

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	Solvedntum France SAS, 1 Parvis de l'Innovation, 95006 Cergy France
Téléphone:	+33 18 82 41 804
E-mail:	psops_supportteam@solventum.com
Site internet	Solventum.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CHEMTREC 1-800-424-9300 OR 1-703-527-3887, Contract number# 1015211

Ce produit est un kit ou un produit composé de plusieurs parties qui contient plusieurs composants emballés indépendamment. La fiche d'information de sécurité des dispositifs médicaux pour chacun de ces composants est incluse. Veuillez ne pas séparer la fiche d'information de sécurité des dispositifs médicaux de cette page de garde. Les numéros de document de la fiche d'information de sécurité pour ces dispositifs médicaux, composants de ce produit, sont :

28-1333-5, 28-1380-6

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

- Reférez-vous s'il vous plait aux composants du kit.

Raison de la révision:

Une révision a été effectuée en raison de la nécessité de mettre à jour les informations de sécurité du dispositif médical.



Fiche d'informations de sécurité pour les dispositifs médicaux

Copyright, 2025, Solventum Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Solventum est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de Solventum, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque autre manière que ce soit dans l'intention d'en tirer un profit.

Référence FDS:	28-1333-5	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	21/10/2025	Annule et remplace la version du :	03/11/2020

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit. Cette fiche d'informations de sécurité a été créée sur une base volontaire.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

RelyX™ Unicem™ 2 Automix Catalyst

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Dispositif médical; se référer au mode d'emploi

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'informations de sécurité pour les dispositifs médicaux

ADRESSE:	Solvedntum France SAS, 1 Parvis de l'Innovation, 95006 Cergy France
Téléphone:	+33 18 82 41 804
E-mail:	psops_supportteam@solventum.com
Site internet	Solventum.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CHEMTREC 1-800-424-9300 OR 1-703-527-3887, Contract number# 1015211

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Ce produit est un dispositif médical, selon la Directive 93/42/EEC (DDM) et le règlement (EU) 2017/745 (MDR), qui est invasif ou utilisé en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	276-900-4	< 5
Amine méthacrylée	93962-71-1	300-709-8	< 2

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Poudre de verre traitée silane	(N° CAS) None	50 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Diméthacrylate substitué	(N° CAS) 27689-12-9 (N° CE) 248-607-1	10 - 30	Tox. aquatique chronique 4, H413
Sulfinate	(N° CAS) 824-79-3 (N° CE) 212-538-5	< 5	Irr. des yeux 2, H319
Diméthacrylate aliphatique	(N° CAS) 72829-09-5 (N° CE) 276-900-4	< 5	Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Skin Sens. 1B, H317
Sel d'acide barbiturique substitué	(N° CAS) 945012-02-2	< 5	Irr. des yeux 2, H319
Silice traitée silane	(N° CAS) 68909-20-6 (N° CE) 272-697-1	< 5	EUH066 STOT RE 2, H373
Dioxyde de titantium	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5	< 0,5	Carc. 2, H351 (Inhalation)
Amine méthacrylée	(N° CAS) 93962-71-1 (N° CE) 300-709-8	< 2	Sens. cutanée 1, H317
Hydroxyde de calcium	(N° CAS) 1305-62-0 (N° CE) 215-137-3	< 2	Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Hydroxyde de calcium	(N° CAS) 1305-62-0 (N° CE) 215-137-3	(C >= 50%) Corr. cutanée 1C, H314 (10% <= C < 50%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 3%) Lésions oculaires 1, H318 (1% <= C < 3%) Irr. des yeux 2, H319

Pour plus d'informations sur les limites d'exposition professionnelle aux ingrédients ou le statut PBT ou vPvB, voir les sections 8 et 12 de la présente fiche d'information de sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections du présent document pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

7. Manipulation et stockage

Reportez-vous à la notice d'utilisation pour plus d'informations.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	VLEPs France	VLEP(fraction respirable)(8 heures) : 1 mg/m3 VLCT (fraction respirable)(15 minutes) 4 mg/m3	
Dioxyde de titantium	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m3	Effet cancérrogène suspecté .

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Aucune valeur limite biologique n'existe pour les composants énumérés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Ivoire
Odeur	Légère d'acrylique
Point de fusion / point de congélation	Pas de données de tests disponibles.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas de données de tests disponibles.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)
Point d'éclair:
Température d'inflammation spontanée
Densité relative
pH
Viscosité cinématique
Hydrosolubilité
Densité

Pas de données de tests disponibles.
Pas de point d'éclair
Pas de données de tests disponibles.
2 - 2,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Pas de données de tests disponibles.
Nulle
2 g/cm³ - 2,2 g/cm³

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils
Taux d'évaporation:
Masse moléculaire:
Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Poudre de verre traitée silane	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre traitée silane	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Diméthacrylate substitué	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate substitué	Ingestion	Rat	LD50 > 17 600 mg/kg
Diméthacrylate aliphatique	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Diméthacrylate aliphatique	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Sel d'acide barbiturique substitué	Cutané	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sel d'acide barbiturique substitué	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Silice traitée silane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Silice traitée silane	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Cutané	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 7 340 mg/kg

Sulfinate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sulfinate	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Amine méthacrylée	Ingestion	Rat	LD50 > 1 880 mg/kg
Amine méthacrylée	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Dioxyde de titantium	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titantium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titantium	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre traitée silane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diméthacrylate substitué	Lapin	Aucune irritation significative
Diméthacrylate aliphatique	Composants similaires	Aucune irritation significative
Sel d'acide barbiturique substitué	Composants similaires	Aucune irritation significative
Silice traitée silane	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Humain	Corrosif
Sulfinate	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Dioxyde de titantium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre traitée silane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diméthacrylate substitué	Lapin	Moyennement irritant
Diméthacrylate aliphatique	Composants similaires	Moyennement irritant
Sel d'acide barbiturique substitué	Composants similaires	Irritant sévère
Silice traitée silane	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Sulfinate	Données in Vitro	Irritant sévère
Dioxyde de titantium	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Diméthacrylate substitué	Cochon d'Inde	Non-classifié
Diméthacrylate aliphatique	Composants	Sensibilisant

	nts similaires	
Sel d'acide barbiturique substitué	Souris	Non-classifié
Silice traitée silane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Sulfinate	Données in Vitro	Non-classifié
Amine méthacrylée	Jugement professionnel	Sensibilisant
Dioxyde de titantium	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Diméthacrylate substitué	In vitro	Non mutagène
Diméthacrylate aliphatique	In vitro	Non mutagène
Sel d'acide barbiturique substitué	In vitro	Non mutagène
Silice traitée silane	In vitro	Non mutagène
Sulfinate	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titantium	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titantium	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Dioxyde de titantium	Ingestion	Multipl espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titantium	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silice traitée silane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée silane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Sel d'acide barbiturique substitué	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Sel d'acide barbiturique substitué	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg	
Hydroxyde de calcium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	LOAEL 2,5 mg/m3	20 minutes
Sulfinate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Risques pour la santé	NOAEL Non disponible	

			classification.	similaires		
--	--	--	-----------------	------------	--	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silice traitée silane	Inhalation	Système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Silice traitée silane	Inhalation	système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Silice traitée silane	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	5 semaines
Dioxyde de titantium	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titantium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la fiche d'informations de sécurité pour obtenir des informations toxicologiques supplémentaires sur ce produit et / ou ses composants

Un toxicologue a estimé que le produit était sans danger pour l'usage auquel il était destiné.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Poudre de verre traitée silane	None	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l

Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,017 mg/l
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,0064 mg/l
Sel d'acide barbiturique substitué	945012-02-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Silice traitée silane	68909-20-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>10 000 mg/l
Silice traitée silane	68909-20-6	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	>1 000 mg/l
Silice traitée silane	68909-20-6	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>10 000 mg/l
Sulfinate	824-79-3	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	>400 mg/l
Sulfinate	824-79-3	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	230 mg/l
Sulfinate	824-79-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>400 mg/l
Sulfinate	824-79-3	Algues vertes	Estimé	96 heures	NOEC	31 mg/l
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	4 630 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>4 000 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	2 400 mg/l
Amine méthacrylée	93962-71-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poudre de verre traitée silane	None	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	7-12 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	97.3 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène	OCDE 301B - Mod. CO2

					théorique DBThO	
Sel d'acide barbiturique substitué	945012-02-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice traitée silane	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Sulfinate	824-79-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	91 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Amine méthacrylée	93962-71-1	Modélé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThO D	Catalogic™

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poudre de verre traitée silane	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate substitué	27689-12-9	Modélé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	7.61	Episuite™
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	Catalogic™
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	>6.5	Coefficient de partage 830.7570
Sel d'acide barbiturique substitué	945012-02-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice traitée silane	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Sulfinate	824-79-3	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3.9	
Dioxyde de titantium	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Amine méthacrylée	93962-71-1	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3.6	Catalogic™
Amine méthacrylée	93962-71-1	Modélé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.7	ACD/Labs ChemSketch™

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthacrylate aliphatique	72829-09-5	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	9 400 l/kg	Episuite™
Amine méthacrylée	93962-71-1	Modélé Mobilité	Koc	175 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

		dans le sol			
--	--	-------------	--	--	--

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Reportez-vous à la notice d'utilisation pour plus d'informations.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

IMDG : UN3077; Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S (Aliphatic dimethacrylate, BHT); 9; III; EMS: FA, SF; Marine Pollutant: Aliphatic dimethacrylate, BHT. (ENG)

IATA: UN3077; Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S (Aliphatic dimethacrylate, BHT); 9; III.

ADR: - UN3077; Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S (Aliphatic dimethacrylate, BHT); 9; III; (-); M7. = UN3077; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Solide, N.S.A. (Diméthacrylate aliphatique, BHT); 9; III; (-); M7

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 (ADR), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 (IATA) peut être appliquée , si applicable.

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Contactez le fabricant pour plus d'informations

Statut des inventaires

Contactez le fabricant pour plus d'informations

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Une révision a été effectuée en raison de la nécessité de mettre à jour les informations de sécurité du dispositif médical.

Le produit auquel s'applique cette fiche de données de sécurité est classé comme dispositif médical conformément au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux. Les dispositifs médicaux invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain sont exemptés des exigences de classification et d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP ; article 1, paragraphe 5). Le règlement (UE) n° 1272/2008 relatif aux dispositifs médicaux ne prévoit pas l'utilisation de fiches de données de sécurité pour les dispositifs médicaux invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, car l'utilisation sûre du produit est décrite dans la notice d'utilisation et/ou l'étiquetage du produit. Néanmoins, la fiche de données de sécurité Solventum est fournie à titre de service complémentaire aux clients afin de fournir des informations toxicologiques et chimiques supplémentaires sur le produit. Pour toute question, veuillez contacter votre représentant Solventum mentionné sur la fiche de données de sécurité.

Les fiches d'information de sécurité de Solventum France sont disponibles sur [Solventum.com](https://www.solventum.com)



Fiche d'informations de sécurité pour les dispositifs médicaux

Copyright, 2026, Solventum Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Solventum est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de Solventum, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque autre manière que ce soit dans l'intention d'en tirer un profit.

Référence FDS:	28-1380-6	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	18/02/2026	Annule et remplace la version du :	03/11/2020

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit. Cette fiche d'informations de sécurité a été créée sur une base volontaire.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

RelyX™ Unicem 2 Automix Base Paste

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Dispositif médical; se référer au mode d'emploi

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'informations de sécurité pour les dispositifs médicaux

ADRESSE:	Solvedntum France SAS, 1 Parvis de l'Innovation, 95006 Cergy France
Téléphone:	+33 18 82 41 804
E-mail:	psops_supportteam@solventum.com
Site internet	Solventum.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CHEMTREC 1-800-424-9300 OR 1-703-527-3887, Contract number# 1015211

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Ce produit a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests ne répondent pas aux critères de classification.

Ce produit est un dispositif médical, selon la Directive 93/42/EEC (DDM) et le règlement (EU) 2017/745 (MDR), qui est invasif ou utilisé en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les

informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	203-652-6	10 - 20
Perester	13122-18-4	236-050-7	< 0,5
Persulfate	7775-27-1	231-892-1	< 3

MENTIONS DE DANGER:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	(N° CAS) 3032439-33-8	45 - 55	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate phosphorylé	(N° CE) 700-757-3	10 - 30	Lésions oculaires 1, H318
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	(N° CAS) 109-16-0 (N° CE) 203-652-6	10 - 20	Skin Sens. 1B, H317
Silice traitée silane	(N° CAS) 68909-20-6 (N° CE) 272-697-1	1 - 10	EUH066 STOT RE 2, H373
Perester	(N° CAS) 13122-18-4 (N° CE) 236-050-7	< 0,5	Organopéroxyde, H242 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412
Poudre de verre	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Persulfate	(N° CAS) 7775-27-1 (N° CE) 231-892-1	< 3	Ox. Solv. 3, H272 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. resp. 1, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT SE 3, H335
sel de cuivre	(N° CAS) 6046-93-1	< 0,1	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour plus d'informations sur les limites d'exposition professionnelle aux ingrédients ou le statut PBT ou vPvB, voir les sections 8 et 12 de la présente fiche d'information de sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de versement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections du présent document pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

7. Manipulation et stockage

Reportez-vous à la notice d'utilisation pour plus d'informations.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle n'existe pour les composants énumérés à la section 3 de la présente fiche d'informations de sécurité.

Valeurs limites biologiques

Aucune valeur limite biologique n'existe pour les composants énumérés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Ivoire
Odeur	Légère d'acrylique
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité	Non applicable.
 Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	2 - 2,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Négligeable
Densité	2 g/cm ³ - 2,2 g/cm ³

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate phosphorylé	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méthacrylate phosphorylé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Cutané	Souris	LD50 > 2 000
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Silice traitée silane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Silice traitée silane	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Persulfate	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Persulfate	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
Persulfate	Ingestion	Rat	LD50 895 mg/kg
Perester	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Perester	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,8 mg/l
Perester	Ingestion	Rat	LD50 12 905 mg/kg
sel de cuivre	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
sel de cuivre	Ingestion	Rat	LD50 Nicht erforderlich. mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate phosphorylé	Lapin	Irritation minimale.
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Lapin	Aucune irritation significative
Silice traitée silane	Lapin	Aucune irritation significative
Poudre de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Persulfate	Humain	Irritant
Perester	Lapin	Aucune irritation significative
sel de cuivre	Données in Vitro	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit		Aucune irritation significative

Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate phosphorylé	Lapin	Corrosif
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Lapin	Aucune irritation significative
Silice traitée silane	Lapin	Aucune irritation significative
Poudre de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Persulfate	Risques pour la santé similaires	Irritant sévère
Perester	Lapin	Aucune irritation significative
sel de cuivre	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate phosphorylé	Cochon d'Inde	Non-classifié
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Souris	Sensibilisant
Silice traitée silane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Persulfate	Homme et animal	Sensibilisant
Perester	Cochon d'Inde	Sensibilisant
sel de cuivre	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Persulfate	Humain	Sensibilisant

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate phosphorylé	In vitro	Non mutagène
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice traitée silane	In vitro	Non mutagène
Persulfate	In vitro	Non mutagène
Persulfate	In vivo	Non mutagène
sel de cuivre	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Cutané	Souris	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL	5 semaines

(TEGDMA)		fertilité masculine		1 000 mg/kg/jour	
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Silice traitée silane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice traitée silane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Persulfate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	
sel de cuivre	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Cutané	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Cutané	la peau	Non-classifié	Souris	NOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Cutané	tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	Ingestion	système hématopoïétique Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 849 mg/kg/jour	13 semaines
Silice traitée silane	Inhalation	Système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Silice traitée silane	Inhalation	système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Silice traitée silane	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	5 semaines
Persulfate	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 91 mg/kg/jour	90 jours
Persulfate	Ingestion	Coeur Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	90 jours

		nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire				
--	--	--	--	--	--	--

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la fiche d'informations de sécurité pour obtenir des informations toxicologiques supplémentaires sur ce produit et / ou ses composants

Un toxicologue a estimé que le produit était sans danger pour l'usage auquel il était destiné.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	16,4 mg/l
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	18,6 mg/l
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	32 mg/l
Silice traitée silane	68909-20-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>10 000 mg/l
Silice traitée silane	68909-20-6	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	>1 000 mg/l
Silice traitée silane	68909-20-6	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>10 000 mg/l
Perester	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,51 mg/l
Perester	13122-18-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	7,03 mg/l
Perester	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Perester	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,125 mg/l
Perester	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,22 mg/l
Perester	13122-18-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	327,02 mg/l

Poudre de verre	65997-17-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Persulfate	7775-27-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Estimé	72 heures	EC50	320 mg/l
Persulfate	7775-27-1	Copepod	Estimé	48 heures	EC50	21,22 mg/l
Persulfate	7775-27-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	76,3 mg/l
Persulfate	7775-27-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Estimé	72 heures	NOEC	32 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	0,33 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,04 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,037 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Vairon de Fathead	Estimé	32 jours	EC10	0,019 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Algues vertes	Estimé	N/A	NOEC	0,069 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	ver sédimentaire	Estimé	28 jours	NOEC	57,5 mg/kg (poids sec)
sel de cuivre	6046-93-1	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,01 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Boue activée	Estimé	N/A	EC50	22 mg/l
sel de cuivre	6046-93-1	Orge	Estimé	4 jours	NOEC	50 mg/kg (poids sec)
sel de cuivre	6046-93-1	Colin de Virginie	Estimé	14 jours	LD50	4 402 mg par kg de poids corporel
sel de cuivre	6046-93-1	Ver rouge	Estimé	56 jours	NOEC	31 mg/kg (poids sec)
sel de cuivre	6046-93-1	Microbes du sol	Estimé	4 jours	NOEC	38 mg/kg (poids sec)
sel de cuivre	6046-93-1	Collembole	Estimé	28 jours	NOEC	87,7 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Silice traitée silane	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Perester	13122-18-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	72 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Perester	13122-18-4	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	56 jours	Demande biologique en oxygène	58 %BOD/ThO D	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
Perester	13122-18-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	51 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Poudre de verre	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

Persulfate	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
sel de cuivre	6046-93-1	Composant analogue Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	74 %BOD/ThO D	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthacrylate de Triéthylèneglycol (TEGDMA)	109-16-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.3	EC A.8 coefficient de partage
Silice traitée silane	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Perester	13122-18-4	Modèle Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	380	Catalogic™
Perester	13122-18-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.16	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Poudre de verre	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Persulfate	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
sel de cuivre	6046-93-1	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.17	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Perester	13122-18-4	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	3 550 l/kg	Episuite™
sel de cuivre	6046-93-1	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	228 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Reportez-vous à la notice d'utilisation pour plus d'informations.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

Statut des inventaires

Contactez le fabricant pour plus d'informations

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Une révision a été effectuée en raison de la nécessité de mettre à jour les informations de sécurité du dispositif médical.

Le produit auquel s'applique cette fiche de données de sécurité est classé comme dispositif médical conformément au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux. Les dispositifs médicaux invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain sont exemptés des exigences de classification et d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP ; article 1, paragraphe 5). Le règlement (UE) n° 1272/2008 relatif aux dispositifs médicaux ne prévoit pas l'utilisation de fiches de données de sécurité pour les dispositifs médicaux invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, car l'utilisation sûre du produit est décrite dans la notice d'utilisation et/ou l'étiquetage du produit. Néanmoins, la fiche de données de sécurité Solventum est fournie à titre de service complémentaire aux clients afin de fournir des informations toxicologiques et chimiques supplémentaires sur le produit. Pour toute question, veuillez contacter votre représentant Solventum mentionné sur la fiche de données de sécurité.

Les fiches d'information de sécurité de Solventum France sont disponibles sur [Solventum.com](https://www.solventum.com)